



PROGRAMME DE FORMATION AGENT D'OPERATION AERIENNE

La gestion des appareils d'une compagnie est une chose tellement complexe et d'une telle responsabilité qu'il existe une qualification professionnelle internationale à cet effet. Un tel agent connaît la météorologie, les performances des avions qui lui sont confiés, les caractéristiques des aéroports étrangers où il envoie les avions de sa compagnie, les prix du carburant aux différentes escales et les possibilités de réparation dans le monde. L'Agent des opérations aériennes est capable d'établir un plan de vol et sait gérer sa flotte et ses équipages en coordination avec toutes les professions qui s'y rapportent. Il est généralement formé dans sa compagnie, mais doit avoir personnellement une formation électrique (souhaité) et/ou des notions mathématiques.

Module

Cadre juridique du transport aérien	
Météorologie	
Réglementation du transport aérien	
Aérodynamique	
Performances des avions.....	
Infrastructure aéroportuaire	
Navigation.....	
Télécommunications aéronautiques.....	
Réglementation du transport aérien des marchandises dangereuses.....	
Utilisation d'un système informatique « Flight Plan ».....	